

Observatoire national de la santé ObSanté

Conférence de presse

17.10.2022



OBSERVATOIRE
NATIONAL DE LA SANTÉ

Présentation de l'ObSanté

Données en
réseau

Analyse
centralisée

Soutien aux
politiques de
santé

Raison d'être

- **Constats :**
 - Nombreux défis pour les systèmes de santé
 - Efficience et qualité du système de santé à garantir
 - Données éparses et partielles
- **Objectifs :**
 - Mettre en réseau les ressources nationales produisant ces données
 - Centraliser les données pour mieux les analyser
 - Compléter les données manquantes

→ aider le Gouvernement et les partenaires à définir les orientations et le contenu de politiques favorables à la santé de la population, compatibles avec la pérennité du système de santé et d'en faire le monitoring et l'évaluation.

Création

- Loi du 2 mars 2021 portant création d'un Observatoire national de la santé
- **Administration** sous l'autorité du ministre ayant la Santé dans ses attributions
- Article 3 : « *L'Observatoire travaille en toute **indépendance** en ce qui concerne ses outils d'observation, ses constats et ses propositions.* »



Missions

Evaluer

- l'état de santé de la population en termes de morbidité et de mortalité
- les comportements à risque de la population en améliorant la connaissance de l'information sur les déterminants de la santé
- la qualité, l'efficacité et l'accessibilité du système de santé et d'identifier les inégalités de santé entre les différents groupes de population



Etudier

- l'évolution et l'adéquation des ressources en professionnels de la santé intervenant au sein du système de santé pour répondre aux besoins sanitaires de la population



Evaluer

Etudier

Publier &
Diffuser

Proposer

Missions

Publier et diffuser

- les informations sur l'état de santé de la population et le système de santé résultant de l'évaluation effectuée par l'Observatoire
- les résultats des études relatives aux ressources en professionnels de la santé



Etablir la carte sanitaire



Proposer au ministre les priorités de santé publique visant à améliorer l'état de santé de la population, le système de santé et l'état des ressources en professionnels de la santé



ObSanté piloté par un Conseil des observateurs

- **18 experts nationaux et internationaux** issus de la communauté scientifique, académique ou institutionnelle (9 membres effectifs, 9 membres suppléants)
- **Le Conseil arrête :**
 - le programme pluriannuel de travail,
 - les rapports et publications,
 - les propositions de budget,
 - les propositions de recrutement et de ressources techniques.
- Fonctionnement & organisation du Conseil fixés par RGD du 7 mars 2022

Composition du Conseil des observateurs

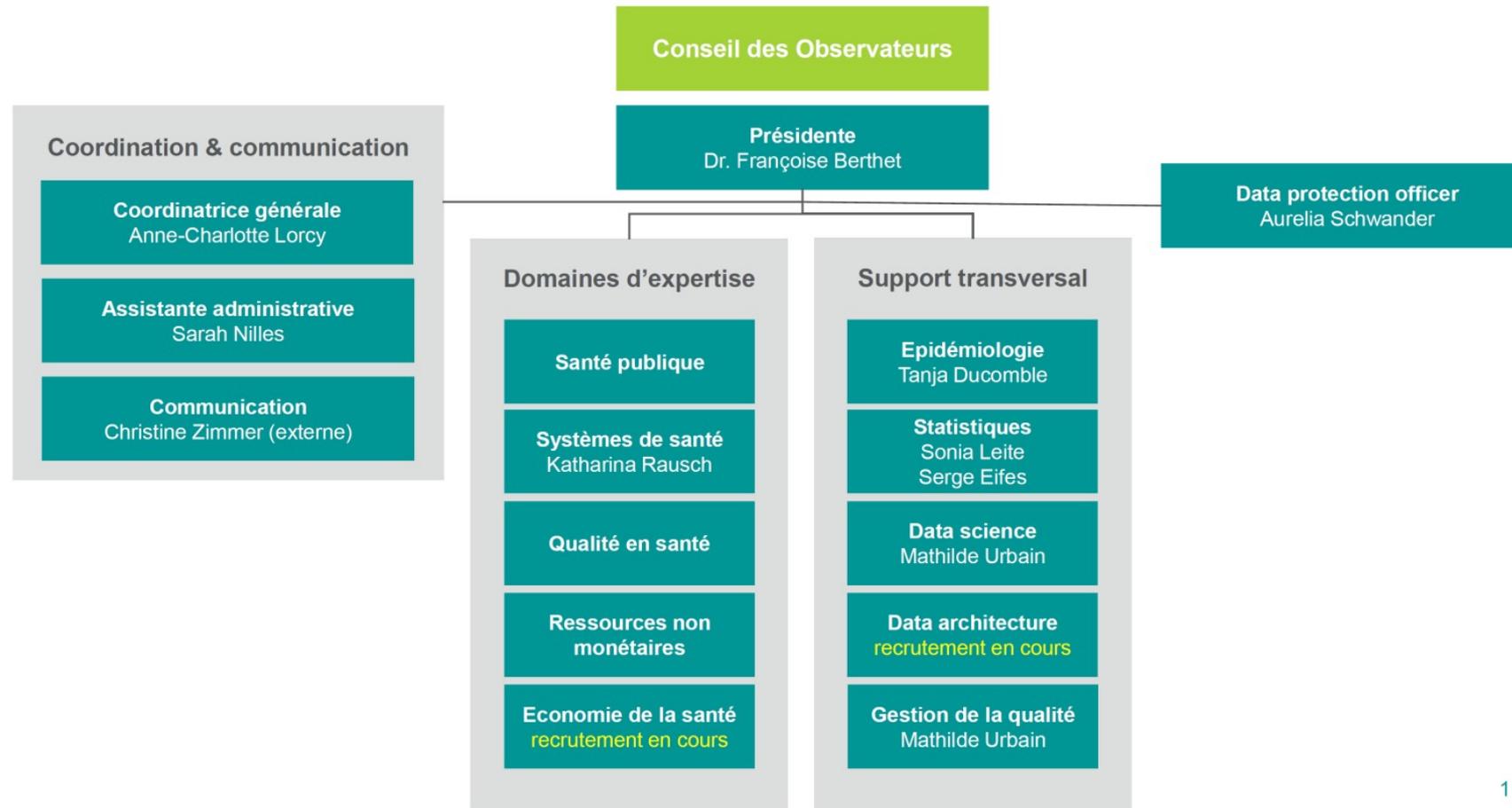
Nomination par AGD du 22 juillet 2022 avec effet au 1^{er} septembre 2022, **mandat de 7 ans**

Domaines d'expertise	Membres effectifs	Membres suppléants
Santé publique	Françoise Berthet (présidente)	Karine Chevreul
Épidémiologie	Corinne Alberti	Pedrag Duric
Analyse des systèmes de santé	Kenneth Grech	Juliane Winkelmann
Gestion de registres	Dionne Kringos-Pereira Martins	Claudine Backes
Études en santé de la population	Arnaud Chiolero	Maria Ruiz-Castell
Statistiques en santé	Laetitia Huiart	Michel Vaillant
Économie de la santé	Thomas Dominique	Marc Suhrcke
Démographie	Serge Allegrezza	Louis Chauvel
Mesures de résultats rapportés par les patients	Guy Fagherazzi	Dorijan Marusic

Conseil des observateurs



Organisation interne de l'ObSanté



1

Staff de l'ObSanté



Programme de travail

Fondation

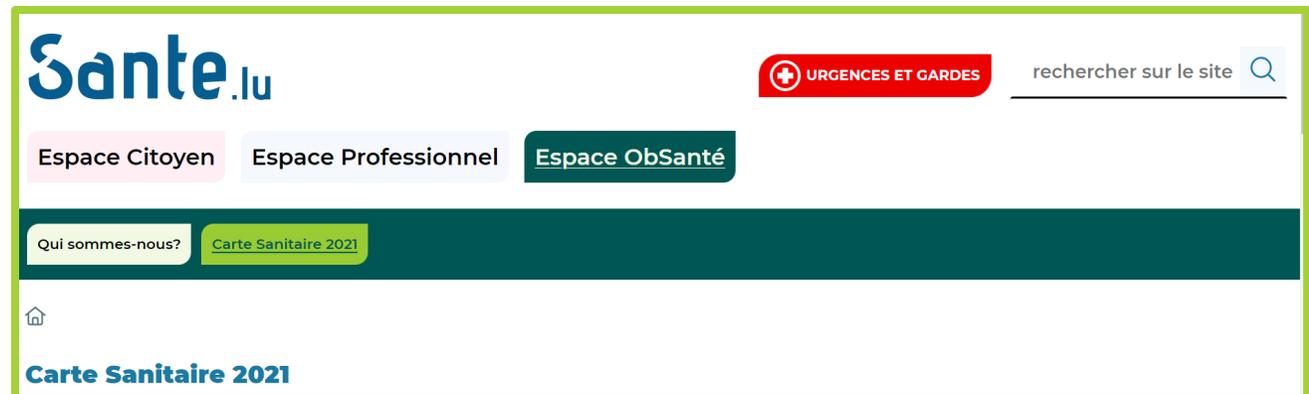
Carte sanitaire

Rapports
thématiques

- **Travaux de fondation**
 - Recensement et **cartographie des données**, sources et indicateurs
 - Conceptualisation d'un **tableau de bord d'indicateurs** pertinents
 - Conceptualisation de **l'environnement IT adapté** pour le **traitement des données** (flux de données depuis les sources, solutions de pseudonymisation, environnement sécurisé pour le croisement de micro-données et de données agrégées)
 - Déployer les outils pour la **mise en ligne des indicateurs**

Programme de travail

- **Carte sanitaire hospitalière**
 - Edition 2021 publiée le 4 juillet 2022
 - format électronique - [Carte Sanitaire 2021 - Portail Santé - Luxembourg \(public.lu\)](#)
 - mise à jour tous les 2 ans (enrichissement progressif avec données DCSH)



Programme de travail

Choix des priorités thématiques qui feront l'objet de rapports d'analyse (vote du Conseil des observateurs le 17.10.2022)

- Santé de l'enfant
 - Maladies cardiovasculaires
 - Santé mentale
 - Professionnels de la santé
 - Promotion de la santé et prévention
- Focus 2023 : Santé de l'enfant

Types de publications

Site internet

Annuellement

Tous les 2 ans

Tous les 3 ans

Site internet interactif

- Tableau de bord d'indicateurs permettant de filtrer les données selon diverses strates (p.ex. : âge, sexe, niveau d'éducation)
- Actualités
- Rapports & « fact sheets »

Types de publications

Site internet

Annuellement

Tous les 2 ans

Tous les 3 ans

Rapports annuels

- Rapport d'activités
- Au moins un rapport d'analyse thématique contenant ses constats et ses propositions sur un ou des domaines qui ont été déterminés comme prioritaires

Tous les 2 ans

- Carte sanitaire

Types de publications

Site internet

Annuellement

Tous les 2 ans

Tous les 3 ans

Tous les 3 ans

- un rapport national sur l'état de santé de la population, les déterminants de la santé et le système de santé avec ses constats et ses propositions, comprenant :
 - une description, une analyse et une évaluation de l'état de santé de la population, des déterminants de la santé et du système de santé
 - une description, une analyse et une évaluation des politiques menées en matière de santé publique

L'ObSanté en pratique

Quels sont les types de données qui vont être utilisées ?

- L'ObSanté ne réalise pas lui-même de collecte de données
- L'ObSanté n'utilise que des données anonymisées / pseudonymisées
- L'ObSanté identifie aussi les données manquantes → propositions de remédiation

Socio-démographiques (équité)

Etat de santé déclaré Comportements déclarés

⇒ *Enquêtes*

Etat de santé mesuré

- ⇒ *Registres (mortalité, cancer, etc.)*
- ⇒ *Programmes de dépistage*

Système de soins

- ⇒ *Prestataires*
- ⇒ *Organisation des soins*
- ⇒ *Politiques de santé*
- ⇒ *Coûts*

Consommation des soins

- ⇒ *Motifs d'hospitalisation*
- ⇒ *Prescriptions médicamenteuses*
- ⇒ *Consultations*
- ⇒ *Autres prestations de soins*

→ Evaluation de la performance du système de santé

L'ObSanté : du nouveau avec de l'existant ? Oui !

Indicateurs existants :

« Déconstruction », visant à mieux comprendre la signification de l'indicateur

Ex: mortalité cardio-vasculaire : identifier les groupes qui meurent prématurément, dans l'objectif de cibler la prévention de cette mortalité

Nouvelles informations :

Traiter des données dans un nouveau contexte pour en tirer de l'information

Ex: cartographier la densité des enfants et les cabinets de pédiatrie sur une carte du pays, dans l'objectif d'identifier les zones éventuellement desservies

Nouveaux indicateurs :

Croiser des données (agrégées ou non) pour générer de nouvelles connaissances

Ex: croiser les données d'enquêtes différentes pour mieux identifier les populations à risque qui pourraient bénéficier d'interventions de prévention ou de prise en charge

Comment l'ObSanté va élaborer ses rapports thématiques ?



Quels seront les axes communs à tous les rapports ?



Il ne s'agit pas seulement d'analyser des données, mais également de produire sur cette base factuelle des informations qui ont du sens et qui sont utiles.

Ces informations pourront répondre aux besoins de tous les acteurs du système, qui pourront prendre ainsi des décisions éclairées pour renforcer notre système de santé et améliorer la santé de notre population.

Nous contacter :

info@obs.etat.lu

Adresse :

1, rue Mercier – L-2144 Luxembourg-Gare

Plus d'informations :

www.obsante.lu

Suivez-nous :



OBSERVATOIRE
NATIONAL DE LA SANTÉ

www.obsante.lu